



L'Office Djiboutien de La Propriété Industrielle et Commerciale (ODPIC)



Avis d'Immatriculation et de Modification au registre du commerce et des sociétés (RCS).

Dénomination sociale : « AL-BURUUJ GROUP » SARL

Siège social : DJIBOUTI

Représentant : Me SIMANE IDRIS HARBI

Adresse : Immeuble Salaam 6^{ème} Etage, Bureau 613 Route Mohamed Kamil

Date & Heure de la modification : 18/02/2025 à 08H30

N° d'immatriculation au registre analytique : 9570/B/SARL

Nature de la modification : ACTE RECTIFICATIF

Objet de la modification : EXTENSION DE L'OBJET

Modification(s) inscrite(s) au RCS à ce jour :

Suite au procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 05/11/2024 et à l'avenant aux statuts de la société « AL-BURUUJ GROUP » SARL en date du 07/12/2024, déposés et authentifiés par Me SIMANE IDRIS HARBI, il a été décidé de procéder à la modification suivante :

❖ **EXTENSION DE L'OBJET**

L'activité suivante a été ajoutée à l'objet social :

- L'importation, l'exportation, la vente en gros et au détail de meubles, articles de décoration, équipements et accessoires pour l'aménagement intérieur ainsi que tous les produits et articles liés à l'ameublement.

Dénomination sociale : « COLAS DJIBOUTI » SARL

Siège Social : Zone Industrielle de Boulaos -DJIBOUTI

Représentant : Me MÉLANIE GUERINOT

Adresse : : Haramous -BP :2456- Djibouti

Date & Heure de la modification : 18/02/2025 à 08H45

N° d'immatriculation au registre analytique : 8290/B/SARL

Nature de la modification : ACTE COMPLEMENTAIRE

Objet de la modification : RADIATION

Modification(s) inscrite(s) au RCS à ce jour :

Suite à la délégation de pouvoirs du 17/09/2024 et au procès-verbal des décisions de l'associé unique de la société « COLAS DJIBOUTI » SARL en date du 05/12/2025, déposés et certifiés par Me MÉLANIE GUERINOT, il a été décidé de procéder à la modification suivante :

❖ **RADIATION**

- L'associé unique approuve le rapport du liquidateur sur les opérations de liquidation ainsi que le compte définitif qui en résulte faisant ressortir un résultat négatif de – 359 340 102 DFJ.
- L'assemblée générale prononce la clôture définitive de la liquidation de la société « COLAS DJIBOUTI » SARL, dont la personne morale cessera d'exister à compter du 5/12/2024.

Dénomination sociale : « CMA CGM DJIBOUTI » SASU

Siège Social: Office 302, 3rd Floor SALAAM TOWER, Mohamed Kamil Road, Saline West, BP 52, Djibouti, République de Djibouti

Déposant : Me Mélanie GUERINOT

Adresse : Haramous - BP : 2456, DJIBOUTI

Date & Heure de la modification : 18/02/2025 à 08H50

N° d'immatriculation au registre analytique : 9213/B/SASU

Nature de la modification : ACTE RECTIFICATIF

Objet de la modification : APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2023 ET AFFECTATION DU RESULTAT /RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU PRESIDENT

Modification(s) inscrite(s) au RCS à ce jour :

Suite au procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique µde la société « **CMA CGM DJIBOUTI** » SASU en date du **28/06/2024**, déposés et certifiés par **Me Mélanie GUERINOT**, il a été décidé de procéder aux modifications suivantes :

I- APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2023 ET AFFETATION DU RESULTAT

- L'actionnaire unique, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils sont établis et qu'ils lui ont été présentés et qui font apparaître un bénéfice de 64.720.332.DJF, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résume dans ces rapports.

- Il, prend acte du bénéfice net comptable de l'exercice 2023, qui s'élève à **64.720.332 FDJ** (soixante-quatre millions sept cent vingt mille trois cent trente-trois), décide d'affecter l'intégralité de ce bénéfice au poste « Report à nouveau ». Au titre des trois exercices antérieurs, il est rappelé qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée.

II- RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU PRESIDENT

L'actionnaire unique, prenant acte que le mandat du président de la société « **CMA CGM AGENCIES WORLDWIDE** », arrive à expiration le **30 juin 2024**, décide de le renouveler pour une période de **six (6) ans** jusqu'au **29 juin 2030**.